COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 12 FEVRIER 2013

Présents
Mme Roche ; Mme Chantre ; Mme Laurent ; Mme Demetz ; Mme Di Ciocco ; Mme Bréhier ; Mme Châtelain ; Mme Vérard ; Mme Héritier ; Mme Iund ; Mme Friedrich ; M Roche ; Mme Boré ; Mme Jaccometti ; Mme Thomas ; Mme Chapuis ; Mme Treuvey ; Mme Vinchon

Ordre du jour :

- Les rythmes scolaires
- Le site internet
- La cantine
- Le projet école
- L'anglais
- Les projets OGEC

1- Les rythmes scolaires

Un décret a été publié au JO le 26/01/2013.
Afin d'alléger la journée de classe, le décret prévoit la mise en place d'une semaine scolaire de 24 heures d'enseignement réparties sur neuf demi-journées. C'est la fin de la semaine de quatre jours et il y aura classe le mercredi matin (des dérogations pourront être accordées pour remplacer le mercredi par le samedi matin dans le cas d'un projet éducatif territorial). La journée de classe ne devra pas excéder 5h30 et la pause méridienne ne pourra pas être inférieure à 1h30. Ce sont les communes, collectivités en charge de la gestion des écoles maternelles et des écoles primaires, qui vont devoir appliquer la réforme. Celle-ci a, notamment, un fort impact sur le temps périscolaire. La réforme entre en vigueur à la rentrée scolaire de septembre 2013 mais les communes peuvent, jusqu'au 31 mars 2013, demander à reporter son application à la rentrée 2014.
Après des réunions avec l'Inspection et au regard de ce décret, il s'avère que les écoles d'enseignement catholique ne sont pas tenues de le suivre.
Nous poursuivons le travail sur les mêmes horaires.
Durant le conseil, il a été débattu de ce rythme. Mme Friedrich, maman de Claire(CM2) et Jana(CE2), a témoigné sur les rythmes allemands. La société allemande ne peut pas être comparée à la nôtre.
Si le décret nous était imposé, l'école aurait connu une charge financière supplémentaire (augmentation de la garderie, questionnement sur la mise en service de la cantine).

2 - Le site internet

Un nouveau site a été créé par des parents bénévoles. Vous pouvez trouver plusieurs informations. Ce site est mis à jour grâce à des parents bénévoles. Ce site est agréable et assez complet. Le but serait de mettre le maximum d'infos sur le site et éviter les photocopies.

3 - Cantine

Remarques de la directrice : beaucoup d'enfants mangent salement et ne tiennent pas compte des remarques.

De nombreux enfants mangent à la cantine (environ 135)

La cantine est a été divisée en deux services. Les petits mangent seuls de 11h30 à 12h10. Des tables sont ensuite désinfectées et le sol balayé pour permettre aux primaires de rentrer et mettre les CM par tables de 4.

Il n'y a plus de parents qui viennent aider (ou toujours les mêmes). L'année prochaine, une obligation d'assurer 2 services sera demandée. Nous ne pouvons pas embaucher une autre personne car le prix du ticket serait insuffisant.

Le fait que des parents viennent, permettrait de se rendre compte des repas servis et ne pas toujours écouter les dires des enfants. Nous jetons de la nourriture, les repas sont équilibrés.

Depuis quelques semaines, je ne mets plus de « bassines » sur les tables. Je m'aperçois qu'il y a un effet de groupes. Depuis cette décision, il y a peu de gaspillage.

Il a été discuté du principe du ticket. Nous le maintenons car c'est plus simple pour la gestion des présences à la cantine et du règlement.

4 - Le projet musique de l'école

Les classes ont fini d'écrire leur chanson. Les CM ont enregistré. Les idées de costumes vont arriver début mars.

Le collège/Lycée St Michel ne nous a toujours pas donné la date de location de l'auditorium.

5 - Anglais

L'intervenante en anglais interviendra de la PS au CE1 à la rentrée. Pour les plus grands une méthode d'anglais sera achetée avec des fichiers. Le prix de l'intervenante et des fournitures seront calculés et divisés par le nombre d'élèves.

6 - Les projets OGEC

Présentation du nouveau président de l'OGEC : M Béguin

Le coût de la scolarité va être revue pour permettre d'équilibrer le fonctionnement de l'école. Une chaudière a due être achetée d'urgence à Noël, une mise aux normes des locaux doit être faite ou tout du moins chiffrée pour 2015. La vétusté des locaux demande plus d'entretien, des travaux électriques vont être effectués rapidement.

Samedi 16 mars sera organisé un samedi travaux pour remettre des choses aux normes mais aussi pour faire des réparations et éviter de faire intervenir des artisans.

Le 21 février sera organisée une commission sur attentes à 20h30. Ne pas hésiter à aller sur le site pour les infos de l'OGEC.

7 - Questions diverses

Il faudrait plus de civilité aux abords de l'école. Il est vrai que les places de parking sont rares aux heures de pointe. Prenons tous cette réalité avec philosophie et ayons à l'esprit que nous sommes à côté d'une école.

Ne vous garez pas sur les places handicapées (des personnes en ont besoin)

Ne pas se garer sur les trottoirs, les enfants passent et c'est avant tout à leur sécurité qu'il faut penser.

Les klaxons et la vulgarité n'ont jamais réglés un problème.

Profiter de la garderie gratuite à partir de 8h00.

Pour les papiers du goûter du soir, les mettre dans ses poches. Les poubelles ne peuvent pas rester stationner sur le trottoir car nous sommes en vigilance Vigipirate.

La collation du matin n'a pas lieu suite à une directive du ministère de la santé.

Prochain conseil d'établissement : mardi 11 juin de 20h00 à 22h00 salle de cantine.